

AR Prefecture

046-214601767-20221206-20221288-DE
Reçu le 13/12/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du LOT
Commune de LIVERNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,
Séance du 6 Décembre 2022

Nombre de conseillers
En exercice 12
Présents 09
Votants 12
Absent 03
Date de la convocation :
30 Novembre 2022

Date d'affichage :
30 Novembre 2022

OBJET :

Délibération N° 2022-12-88

Convention pour la mise
en place d'un système
d'information
géographique (SIG)

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Sous-Prefecture
Le 13/12/2022
Et publication ou notification
Du 16/12/2022

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-deux le 6 Décembre à 20 h 30
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
convouqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances sous la présidence de
Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme – Bouyssou Vanessa – Gallineau
Sébastien – Grimal Béatrice – Martinez Dimitri – Mas
Cédric - Mejecaze Jean Paul – Mézy Amandine –

Absents : Martial Serrau a donné procuration à Vanessa
Bouyssou – Bruno Soulier a donné procuration à Jean Paul
Méjecaze – Laurie Verbiguié a donné procuration à Cédric
Mas -

Secrétaire de séance : Dimitri Martinez

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que nous
avons reçu du Grand Figeac, une convention pour la mise
en place d'un système d'information géographique
intercommunal (SIG).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
accepte la convention pour le SIG et charge Monsieur le
Maire de signer tout document nécessaire à intervenir.

Fait et délibéré, les jours et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire
Jacques COLDEFY

